



COMMUNE DE LA MOTTE (22600)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

Envoyé en préfecture le 17/09/2026

Reçu en préfecture le 17/09/2026

Publié le

ID : 022-212201552-20260909-DE2026_60-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, salle de la Mairie, sous la présidence de Martine VALLÉE, Maire.

Convocation : 2 septembre 2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 19
Présents : 18
Absents : 1
Représentés : 1
Votants : 19

Présents : Martine VALLEE - Hervé LE DOUCEN - Céline BEAUFARON - Guillaume DUCRETTET - Laurence FERNANDEZ - Jean Michel COUËSBOT - Paulette GICQUEL - Alex NIVET - Vincent SAVALLE - Carole LE MERCIER - Guillaume JEGO - Aurore DELMAS - Jocelyne LE TINNIER - Michel HARNOIS - Olivier JEGARD - Christelle URVOIX - Lynda LE CAM - Matthieu LE GOUPIL

DELIBERATION N°
2026/60

Absente excusée : Nathalie LE MOUËL pouvoir à Guillaume JEGO

Secrétaire de séance : Guillaume JEGO

EAU POTABLE : RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU (RPQS)

Le service d'eau potable du Syndicat de la Motte Trévé regroupe les communes de : La Motte et Trévé. La population desservie est de 3 900 habitants.

La société Veolia eau - CGE a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages. L'eau est distribuée à 1 880 abonnés (+0,43 % par rapport à 2024).

Les ressources propres au syndicat sont :

- Le Captage Les Ecoupées (Captage situé à la Motte) a fourni 123 487 m³ d'eau traitée.
- Des importations des collectivités voisines (4 importateurs distincts : Plouguenast-Langast, Syndicat de l'Hilvern, Syndicat du Lié, Syndicat Mixte Kerne Uhel) d'un volume total de 211 598 m³

En 2025 les abonnés domestiques ont consommé 121 871 m³ soit en moyenne 86 litres par habitant et par jour, les abonnés intermédiaires 100 334 m³ et les abonnés industriels ou gros consommateurs 34 929 m³, soit un total de 257 134 m³ (+5,65 % par rapport à 2024).

Par ailleurs, un volume total de 27 679 m³ a été exporté vers des collectivités voisines.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), le rendement du réseau était de 86,0 % en 2025 (il était de 78,8 % en 2024).

Le taux de renouvellement du réseau est de 0,1 %.

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 410,76 € (sur la base du tarif du 1er janvier 2026, toutes taxes comprises) soit en moyenne 3,42 €/m³, +1,67 % par rapport à 2025.

Sur ce montant, 37 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 43 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 20 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité **valide** ce rapport.

Secrétaire de séance
Guillaume JEGO

Pour extrait conforme,
La Maire, Martine VALLÉE

